

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Paul H. Laroussini, et als à L. Greenwood Co., L.L., bail de 5 ans, 733 Ann. d. entre Royal et Bourbon, pour 5 ans, à \$12,500 par an. Grima.

Pourquoi se gratter? Une Idée Pratique



Le remède de Hunter comme la cravate d'acier et de cuir rationnellement cette horrible commode à cet effet et...

Paul H. Laroussini, et als à L. Greenwood Co., L.L., bail de 5 ans, 733 Ann. d. entre Royal et Bourbon, pour 5 ans, à \$12,500 par an. Grima.

Successions. Les successions suivantes ont été ouvertes vendredi: Mme Melaine Michel, veuve de Marcus Landow; Henry Meyer; John C. Matson; Edward M. Perrin; Joseph Henry Lamarque.

Première Cour de Gite. Nouveaux Procès. Dr. Hamlet Moore vs. Louis Haseman, réclamation, \$51.60. Standard Electric Construction Co. vs. F. Italiano, réclamation \$38.50.

Table listing ship arrivals and departures with columns for ship name, origin, and date.

Table listing court cases with columns for case name, parties, and date.

E. A. ANDRIEU, SUCCESSEUR JULES ANDRIEU. PROPRIETES FONCIERES STOCKS ET BONS 802 RUE PERDIDO

S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abeylle, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets.

Après avoir subi les corrections que la rédaction de l'Abeylle jugera nécessaire, ils seront reproduits une seconde fois. Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartiennent pas à la rédaction de l'Abeylle, décernera un prix d'une valeur élevée au meilleur article écrit dans une période d'une année.

Le prix semestriel sera moins important que le prix annuel. L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel. L'administration de l'Abeylle se réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de l'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année.

Les candidats peuvent nous envoyer leurs articles en toute sécurité: nous ne ferons connaître que leurs pseudonymes. Quant à leurs noms, nous ne les publierons qu'après en avoir obtenu l'autorisation préalable. Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans.

Un article par semaine envoyé à l'Abeylle, jusqu'au jour de l'ouverture de l'exposition, donnera droit au concours. Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier écolier et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1,000 mots.

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd. 323 Chartres Street NEW ORLEANS. SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN FRANÇAIS

Advertisement for Allenburys Foods featuring an illustration of a woman and child, with text: 'The Allenburys Foods. Une Bonne Partance dans la Vie.'

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIFF ANNOUCE JUDICIAIRE. Vente d'un grand lot de meubles d'intérieur assortis, etc. aussi, un piano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,241 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, 30 c. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,312 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,313 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,314 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,315 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,316 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,317 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,318 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,319 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,320 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,321 - En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-dessous, le MARCHÉ, 21 Juin 1913, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: